DOLE

Les défenseurs de l'hôpital Pasteur mobilisent pour le 24 novembre

La fin de la chirurgie d'urgence a été confirmée par l'Agence régionale de santé (ARS), qui a enfin reçu le Comité de défense des hôpitaux publics de Dole. Lequel appelle à une vaste mobilisation devant l'hôpital mercredi 24 novembre à partir de 17 heures.

Etienne Mollet, Axel Fricke, Catherine Robbe, Christian Parent et Laurence Bernier réunis ce lundi 15 novembre. Photo Progrès/Serge DUMONT

« Notre grande inquiétude, c'est qu'il n'y ait plus de prise en charge des urgences chirurgicales à l'hôpital de Dole, qui représente un bassin de 100 000 habitants », alertait fin septembre le Dr Morhaf Kabbache, chirurgien traumatologue à l'hôpital Pasteur. La crainte du comité de défense des hôpitaux publics de Dole se confirme.

« Après trois ans de demande, nous avons enfin été reçus le 18 octobre au siège dijonnais de l'Agence régionale de santé (ARS), où nous avons rencontré le directeur Pierre Pribile et la directrice de l'organisation des soins Anne-Laure Moser. Le directeur de l'hôpital Gilles Chaffange était également présent », explique Axel Fricke. « Pierre Pribile nous a fait l'éloge de son projet ambulatoire et les chirurgiens du CHU de Besançon, nous a-t-on dit, sont très contents de venir opérer à Dole », poursuit le président du comité de défense.

Une perte de chance pour les patients ?

« L'ambulatoire (c'est-à-dire les opérations programmées, avec sortie dans la journée, N.D.L.R.) sera donc assuré par les chirurgiens bisontins du CHU, qui viendront à Dole. Mais quid des opérations conventionnelles, dont les urgences, qui représentent les 30 % restants, soit environ 1 500 patients par an ? ».

Etienne Mollet, ancien chef du service diabétologie de l'hôpital, craint une perte de chance pour la population. « Il faudrait étudier les cas des patients admis en urgence sur les deux dernières années, en analysant les motifs d'admission ». Si la clinique recrute à tour de bras, l'hôpital explique qu'il est à la peine. « C'est faux, car le Dr Kabbache, qui avait réussi à renforcer son équipe, a été stoppé dans son projet », explique Laurence Bernier.

Des inquiétudes concernant la maternité

« Le risque, c'est de voir rapidement les chirurgiens du CHU rétrécir leur temps d'intervention à Dole, ce qui allongera les temps d'attente et les patients se retourneront vers le privé », intervient Christian Parent. « Et ils ne viendront pas avant que le nouveau plateau technique ne soit construit. Or, les travaux vont durer deux ans. Là encore, c'est la clinique qui va tirer les marrons du feu ».

Le comité s'inquiète aussi de l'avenir de la maternité, même si l'ARS s'est voulu rassurante sur son avenir. « On sait qu'un hôpital qui perd sa chirurgie conventionnelle risque fort, quelques années plus tard, de perdre aussi sa maternité… ». Voilà pourquoi le comité en appelle plus que jamais à la mobilisation, qui seule, selon lui, pourrait enrayer ce scénario bien écrit. « Il faut une mobilisation très large des élus, de la population et des personnels hospitaliers », insiste Laurence Bernier.

S.D.

Conseil de surveillance et manifestation le 24 novembre

La manifestation de mercredi prochain se déroulera alors qu'une réunion du Conseil de surveillance est prévue dans l'hôpital. Le directeur de l'ARS devrait à cette occasion présenter le nouveau plateau technique qui sera construit à l'hôpital, en présence de l'architecte. « Il faut montrer aux décideurs que nous ne sommes pas d'accord », expliquent les membres du comité, qui ont été reçus (avec la CGT) ce lundi 15 novembre à l'hôtel de ville par le maire Jean-Baptiste Gagnoux. « Le maire, qui est président du conseil de surveillance de l'hôpital, nous a dit qu'il proposera une motion ». Le comité participera également, via la coordination nationale, à la grande manifestation « Urgence pour l'hôpital public » du samedi 4 décembre devant le ministère de la Santé.

RÉACTION

Gilbert Barbier Photo Progrès /Joëlle PERRIN

«Je suis très inquiet pour l'hôpital»

Gilbert Barbier, ancien chirurgien à l'hôpital Pasteur et ancien maire de Dole

« La situation de l'hôpital de Dole s'inscrit plus globalement dans une dégradation progressive des hôpitaux publics périphériques en France. Le problème de la chirurgie, c'est que les conditions d'exercice des chirurgiens, compte tenu de la pénurie de spécialistes, se sont dégradées et que le privé est devenu de plus en plus attractif. Lorsque je suis arrivé à l'hôpital en 1973, la situation d'un chef de service, sur le plan matériel, était tout à fait acceptable, même si elle était supérieure dans le privé. Mais l'écart n'a cessé de se creuser. La situation des médecins choisissant le salariat hospitalier n'a pas été réévaluée. Ces derniers sont attirés par le privé, qui offre des situations financières incomparables. Un jeune chirurgien formé à l'hôpital Pasteur vient d'ailleurs de passer dans le privé, je crois. L'ambiance hospitalière dans son ensemble s'est dégradée. Les établissements sont submergés par la paperasserie. Aujourd'hui, tout le 1er étage de l'hôpital de Dole est occupé par des bureaux administratifs… Mon regret, c'est que la fusion hôpital clinique n'a pas pu être menée à bien. Il fallait la faire lorsque la clinique était en passe d'être vendue par ses fondateurs. On a échoué dans la fusion. Vu la situation du corps médical dans les hôpitaux publics, je suis très inquiet pour l'hôpital de Dole ».

.fr
RETROUVEZ L'INFO EN TEMPS RÉEL SUR leprogres.fr

EN BREF

DOLE

Il avait « oublié » de régler la note du restaurant : 300 € d'amende

En droit, on appelle ça une « filouterie d'aliment ou de boisson ». C'est le délit pour lequel devait comparaître un Dolois de 22 ans, qui ne s'est pas présenté à la chambre détachée du tribunal correctionnel, devant lequel il était convoqué ce mardi 16 novembre. Le 1er février, le jeune homme et son père s'étaient « offert » un bon repas dans un restaurant de la ville. Las, au moment de régler l'addition, d'un montant de 90,50 €, le client, désireux d'inviter son papa, a fait le coup du portefeuille volé. « Je ne peux pas vous régler. » Son père n'ayant pas de liquidité sur lui, le jeune homme s'était engagé auprès du restaurateur à régler la note dans les plus brefs délais. Problème : il n'est jamais repassé. Le restaurant s'en est remis à la justice. Qui a condamné le resquilleur à régler la note, avec un petit supplément : une amende de 300 €.

Illustration Progrès/Laurent THEVENOT

PARCEY

Un poids-lourd finit sa course couché dans un champ : pas de blessé

Ce mercredi 17 novembre, à 14 heures, un camion circulait sur la D905 à Parcey, en direction de Gevry, quand le chauffeur a perdu le contrôle, pour une raison indéterminée. Le poids-lourd quittait la chaussée, pour terminer sa course dans un champ en contrebas. Les secours étaient rapidement dépêchés sur les lieux. Heureusement, le conducteur n'était pas blessé. Les dépistages auxquels il a été soumis se sont révélés négatifs. L'accident a entraîné la fermeture complète de la RD905 durant 1 h 20, le temps nécessaire pour enlever le camion.

39B15 - V1